



Démographie

Apparemment, les Parisiens n'ont pas envahi la Mayenne

La crise sanitaire liée au covid-19 a contribué à développer le télétravail, mais a-t-elle entraîné une plus forte mobilité résidentielle ? En Mayenne, on se demandera si le département a accueilli un nombre conséquent de personnes de la Région parisienne – en particulier des cadres ?

Chantal Brutel (Insee) apporte de premiers éléments de réponse, à l'échelle nationale, dans *Insee Première* n° 1954 de juin 2023 ⁽¹⁾. Au cours de l'année 2021, 6,8 millions de personnes ont déménagé en France (hors Mayotte), soit 10,1 % de la population. C'est quasiment le même nombre qu'en 2019.

En 2021, 31 % des personnes ayant déménagé sont restées dans la même commune et 35 % dans le même département. Par contre, les personnes ayant changé de région sont plus nombreuses : 1 075 000 personnes ont emménagé dans une autre région en 2021, contre 985 000 en 2019, soit 90 000 personnes de plus. Un quart des migrations entre régions différentes sont liées aux 283 000 personnes qui ont quitté l'Île-de-France (56 000 personnes de plus qu'en 2019). Les régions principalement bénéficiaires sont l'Occitanie et la Bretagne, ainsi que le Centre-Val-de-Loire et les Hauts-de-France. Pas les Pays de la Loire...

L'auteure analyse également les autres mouvements de migrations résidentielles. Globalement, au cours de l'année 2021, 770 000 personnes ont déménagé de l'espace urbain vers le rural et 546 000 ont quitté l'espace rural pour l'urbain. Chantal Brutel remarque notamment une légère augmentation des déménagements vers des communes rurales, mais c'est le plus souvent des communes périurbaines situées en couronne des aires d'attraction des villes.

Les jeunes de 20 à 25 ans sont particulièrement concernés par les changements de résidence, surtout vers des aires plus peuplées que leur aire d'origine. Cette tranche d'âge se caractérise par « la décohabitation d'avec les parents, la mise en couple, la poursuite d'études supérieures ou encore l'entrée dans la vie active ». Enfin, Chantal Brutel observe que les cadres et personnes relevant des professions intermédiaires déménagent davantage que les autres. Pour certains, « il peut s'agir de bénéficier de plus d'espace et d'un cadre de vie moins urbain au prix de déplacements domicile-travail parfois plus longs mais moins fréquents compte tenu de la possibilité accrue du télétravail » ; pour d'autres, l'enjeu est de se déplacer vers des aires plus peuplées où il y aura une plus grande concentration d'emplois.



Revenus et salaires

Fonction publique d'État : salaire net moyen de 2 431 euros

En 2021, la fonction publique d'État (FPE) emploie en France (hors Mayotte) 2,2 millions d'agents, hors entre autres les militaires, dont 72,5 % de fonctionnaires et 27,5 % de non-fonctionnaires (contractuels, enseignants des établissements privés sous contrat, bénéficiaires de contrats aidés...).

(1) – « En 2021, des déménagements un peu plus nombreux qu'avant la crise sanitaire depuis l'Île-de-France vers les autres régions » (4 pages).

